

Entente de bassin A.1.1.1.25-2013-05

La présente entente constitue un contrat volontaire. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations volontaires et morales.

Conformité au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Orientation A.1 Diminuer l'impact associé à la présence de cyanobactéries sur la santé de la population

Objectif général A.1.1 Avoir éliminé les occurrences de fleurs d'eau de cyanobactéries dans les plans d'eau

Objectif spécifique A.1.1.1 Réduire l'apport de 50 % des sources de phosphore ciblées dans le bassin versant de la rivière Saint-François

Action A.1.1.1.25

Mettre en œuvre les recommandations issues des programmes PAPA pour les lacs Aylmer et Elgin.

Mise en contexte : En 2009, la MRC Le Granit a procédé à l'inventaire des installations septiques individuelles dans un rayon de 300 mètres des lacs de son territoire grâce au programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert du gouvernement du Québec. Pour la municipalité de Stratford, il s'agit des lacs Elgin et Aylmer. L'évaluation des installations septiques de l'époque présentait les statistiques suivantes : 361 résidences sans contamination (53%), 170 résidences avec contamination indirecte (25%) et 16 résidences avec contamination directe (2%).

Comité local de bassin versant	Cours d'eau ou lac
Lac Aylmer	Lac Aylmer Lac Elgin

Localisation du projet

Région administrative	MRC
Estrie	MRC Le Granit

Type d'action : Infrastructure

Maître d'œuvre

Nom	Rôle
Municipalité de Stratford	Poursuivre les efforts visant la mise aux normes des installations septiques individuelles sur le territoire de la municipalité.

Partenaire

Nom	Rôle
MRC Le Granit	Poursuivre le suivi de la conformité des installations septiques en fournissant annuellement aux inspecteurs la liste à jour des fosses conformées depuis le programme PAPA, en plus des fosses toujours potentiellement non conformes

Financement

Municipalité de Stratford
MRC Le Granit

Indicateurs de réussite pour la présente entente

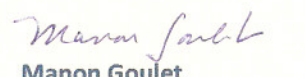
Lors des visites terrain des propriétés ayant une installation septique individuelle potentiellement non conforme, faire l'inspection et les démarches nécessaires pour assurer la conformité.

Échéancier prévu : 31 mars 2015

Entente signée à Stratford Le 5 août 2013



André Gamache
Municipalité de Stratford



Manon Goulet
Municipalité de Stratford



Serge Bilodeau
MRC Le Granit



Maurice Bernier
MRC Le Granit